



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Prévoyance

**Epargne
libre passage**

La solution pour maintenir sa couverture
de prévoyance professionnelle



Efficacité et sécurité

Préservez votre prévoyance professionnelle (2ème pilier) en cas d'interruption temporaire ou de longue durée de votre activité professionnelle.

Quand ouvrir un compte épargne de libre-passage 2e pilier ?

- ___ Vous changez d'emploi et disposez d'un surplus de prévoyance professionnelle.
- ___ Vous venez de perdre votre emploi.
- ___ Vous interrompez momentanément ou pour une durée indéterminée votre activité professionnelle (fonder une famille, formation continue, séjour à l'étranger, etc.).
- ___ Vous devenez indépendant, mais ne souhaitez pas retirer immédiatement votre capital de prévoyance.
- ___ Vous divorcez.

Quand est-il possible de retirer le capital ?

Selon les dispositions légales, le compte épargne libre passage est bloqué. C'est pourquoi, vous pouvez retirer votre avoir au plus tôt cinq ans avant et au plus tard cinq ans après l'âge de la retraite AVS. Toutefois, un versement anticipé peut intervenir dans les cas suivants:

- ___ Acquisition d'un logement (à un usage personnel) ou amortissement d'hypothèques existantes.
- ___ Droit à une rente entière d'invalidité de l'AI.
- ___ Etablissement à son propre compte.
- ___ Départ définitif de Suisse (art. 25f LFLP réservé).

Vos avantages

- ___ Pas d'impôts sur la fortune jusqu'au retrait du capital.
- ___ Les intérêts sont nets d'impôt anticipé et ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu.
- ___ Imposition fiscale réduite lors du versement.
- ___ Taux d'intérêt préférentiel.
- ___ Utilisation pour l'acquisition d'un logement destiné à votre usage personnel ou pour l'amortissement d'hypothèques existantes.
- ___ Possibilité d'investir dans des titres de la Fondation de placements Swissscanto.

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous renseigner.

Siège central Fribourg

1701 Fribourg
Bd de Pérolles 1

Fribourg Ville

Bourg
Hôpital cantonal
Rue de Romont
Schoenberg

Succursales

1616 Attalens
1754 Avry-Centre
1636 Broc
1630 Bulle
1637 Charmey
1618 Châtel-St-Denis
3210 Chiètres
1741 Cottens
1784 Courtepin
1611 Le Crêt
1564 Domdidier
1731 Ependes
1470 Estavayer-le-Lac
1726 Farvagny
3175 Flamatt
3186 Guin
3280 Morat
1716 Planfayon
1680 Romont
1712 Tavel

0848 223 223

www.bcf.ch